Sur le fond

Considérant que

- Qu'il n'y a pas eu d'opposition au projet
- Que toutes les contributions sont favorables au projet malgré certaines réserves
- Les engagements du maître d'ouvrage dans le dossier et dans les réponses au PVS
- Le projet répond aux objectifs du SRADDET en ce qui concerne les ENR
- La demande de renseignement concernant le volet financier est satisfaisante
- L'implantation sur un site industriel dégradé qui complique la réalisation du projet mais permet de valoriser un terrain de 6,48 ha difficile à valoriser.

J'émets un avis FAVORABLE à la demande de permis de construire soumise à étude d'impact présentée par TRINA SOLAR France Systems sur l'ancien site d'Honeywell rue Jean Monnet Condé en Normandie pour la construction d'une centrale photovoltaïque sur le site d'avec la réserve et suivante :

Sous RESERVE que le pétitionnaire respecte ses engagements du dossier et du mémoire en réponse au PVS notamment en ce qui concerne les études et les travaux sur la zone d'expansion de crue avant le démarrage de l'installation.

Fait à Flers le 4 décembre 2024

Le commissaire enquêteur

Jean TARTIVEL